



Le Centre de Guidance d'Ixelles (A.S.B.L.) recrute un/des Administrateur/s (M/F) pour son Conseil d'Administration (fonction non rémunérée).

Le Centre de guidance d'Ixelles est une association sans but lucratif dont le but est le traitement psychiatrique et la prise en charge sociale, logopédique, pédagogique et psychologique des patients. Il se compose de deux départements (le département adulte et le département enfants, familles).

Le premier accueille toute l'année des personnes âgées d'au moins 18 ans. Le champ de travail comprend la psychiatrie générale et sociale, les interventions post crise, des psychothérapies analytiques à médiation corporelle, des thérapies d'inspiration analytique. L'équipe est composée de psychiatres, psychologues, assistants sociaux et d'une infirmière sociale.

Le second accompagne spécifiquement les jeunes de 2 à 20 ans. Le département enfants, adolescents et familles intervient sous forme de consultations pédopsychiatriques et psychologiques, de psychothérapies analytiques, de thérapies de développement logopédiques ou familiales. Il assure un travail de prévention et de coordination psychologique avec le secteur d'Ixelles. L'équipe est composée de pédo-psychiatres, de psychologues, de logopèdes et d'un assistant social. La contribution des patients aux coûts de leur prise en charge est définie en fonction de leurs revenus.

### **Rôle du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est l'organe où se prennent les décisions de stratégie et de politique générale. Il veille, également, à la bonne gouvernance de l'association.

Le CA détermine la stratégie de l'association en cohérence avec les objectifs de l'organisation, et veille à sa bonne implémentation par l'équipe de direction. Le CA désigne, conformément aux règlements en vigueur au sein de la structure, le coordinateur général de l'association ainsi que le(s) responsables médical(aux) et supervise leur travail. Il est responsable de l'intégrité, de la transparence et de la bonne gestion des risques au sein du Centre de Guidance. Il détient aussi les pouvoirs de gestion journalière qu'il délègue en tout ou en partie.

Le CA est constitué d'au moins 5 membres.

### **Qualités demandées**

L'exigence de base pour être administrateur du Centre de Guidance d'Ixelles est d'adhérer pleinement aux objectifs et aux valeurs de l'organisation.

En outre, le Conseil d'Administration se doit :



- d'être équilibré en termes de diversité, d'expériences, de générations, d'origines sociales et culturelle, de parité hommes/femmes ;
- d'avoir en son sein une expertise financière, juridique, managériale, sociétale et en matière de soins de santé - voire plus spécifiquement en santé mentale ;
- d'avoir des pratiques exemplaires en termes de gouvernance ;

En conséquence de quoi, la sélection des candidatures se fera sur base d'une analyse globale de la composition du CA. Une expérience dans le secteur de la Santé et/ou en santé mentale en région bruxelloise est un atout.

### **En pratique**

Le Conseil d'Administration se réunit maximum une fois par mois, généralement le vendredi de 12H30 à 15h00 dans les bureaux de l'un de ses départements à Bruxelles.

### **Il s'agit d'une fonction non rémunérée.**

Si une position d'administrateur du Centre de Guidance d'Ixelles vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et C.V.), à Michel BONAMI, Président du CA., [michel.bonami@uclouvain.be](mailto:michel.bonami@uclouvain.be), au plus tard le vendredi 2 novembre 2018 avec la référence « candidature administrateur ».

Les membres actuels du C.A. feront la sélection et recommanderont la nomination des candidat.e.s retenu.e.s par l'Assemblée Générale qui se tiendra fin novembre / début décembre 2018.